



ENTREZ DANS LA PHASE 2
DE LA RÉVOLUTION DE
LA MÉDECINE PRÉDICTIVE

MODALITÉS DE L'OPÉRATION

CODES DE L'ACTION

Libellé : PREDILIFE
Mnémonique : ALPRE
Code ISIN : FR0010169920

CALENDRIER INDICATIF DE L'OPÉRATION

30 novembre 2021

Ouverture des souscriptions de l'offre prioritaire et de l'offre au public
Début du délai de priorité de souscription des actionnaires

7 décembre 2021

Fin du délai de priorité de souscription des actionnaires

20 décembre 2021

Clôture de la période de souscription

STRUCTURE DE L'OFFRE

Augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par voie d'offre au public et avec un délai de priorité, à titre irréductible uniquement, au profit des actionnaires existants, d'un montant de 1,5 million d'euros, pouvant être porté à un montant de 1 983 750 euros en cas d'exercice de la clause d'extension et de l'option de surallocation.

DÉLAI DE PRIORITÉ

Les actionnaires de la Société dont les actions seront inscrites en compte le 29 novembre 2021 (après clôture des marchés) bénéficieront d'un délai de priorité dans le cadre de l'Offre, d'une durée de 6 jours de bourse consécutifs du 30 novembre 2021 au 7 décembre 2021 (inclus) à 17 heures (heure de Paris). Ce délai de priorité n'est ni cessible, ni négociable.

Ces actionnaires bénéficieront de ce délai de priorité uniquement à titre irréductible, durant lequel ils auront, proportionnellement au nombre d'actions qu'ils détiendront à la date du 29 novembre 2021 (après clôture des marchés), une priorité irréductible à la souscription des actions nouvelles émises dans le cadre de l'Offre à hauteur de leur quote-part dans le capital de la Société. Il n'est pas prévu de souscription à titre réductible dans le cadre du délai de priorité.

PRIX DE SOUSCRIPTION

6,70 euros par action

NATURE DES ACTIONS OFFERTES

Actions nouvelles uniquement

VOLUME DE L'OFFRE

Volume initial de l'offre : augmentation de capital de 1,5 M€ (223 880 actions nouvelles émises). En cas d'exercice en totalité de l'option de surallocation et de l'exercice de la clause d'extension, le montant brut maximum de l'Offre serait porté à un montant de 1 983 750 euros (prime d'émission incluse), susceptible de donner lieu à l'émission d'un nombre maximum de 296 082 actions nouvelles.

GARANTIE ET ENGAGEMENT DE SOUSCRIPTION

Néant.

L'augmentation de capital envisagée pourrait être limitée aux souscriptions reçues dès lors que celles-ci atteindraient 75% du montant de l'émission initialement prévue, soit un minimum de 1 125 000 euros. Si le montant des souscriptions n'atteignait pas au minimum 75 % du montant fixé initialement, l'Offre serait annulée.

A propos de PREDILIFE

PREDILIFE est une société pionnière dans la conception et le développement de tests de prédiction, pouvant permettre à chaque personne de définir son profil de risque quant à la survenance de maladies graves. Elle utilise des méthodes d'intelligence artificielle appliquées à des données médicales cliniques, génétiques, imagerie... PREDILIFE commercialise en Europe MammRisk®, un test de prédiction de risque de cancer du sein et va étendre cette offre à d'autres pathologies graves.

Pour en savoir plus : www.predilife.com/ak

Le communiqué de presse en date du 29 novembre 2021 présentant les caractéristiques et les modalités de l'offre est disponible sur le site Internet de PREDILIFE (www.predilife.com) à la rubrique « www.predilife.com/ak/ ». En outre, PREDILIFE attire l'attention des investisseurs sur le rapport financier annuel 2020 portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui contient une description détaillée de l'activité et de la situation financière de la Société au cours dudit exercice ainsi que la description de certains risques de la Société. En complément, le rapport financier semestriel 2021 contient les comptes au 30 juin 2021. Le rapport financier annuel 2020, ainsi que le rapport financier semestriel 2021, sont disponibles sur le site Internet de la Société (www.predilife.com) à la rubrique « Rapports financiers » de la partie Investisseurs. Aucun prospectus ne sera visé par l'Autorité des marchés financiers. Ce document ne constitue pas une offre de titres de PREDILIFE dans un quelconque pays dans lequel une telle offre enfreindrait les lois et réglementations applicables. Ce document ne constitue pas une offre de vente des actions PREDILIFE aux Etats-Unis. Les actions de PREDILIFE ne peuvent être ni offertes ni vendues aux Etats-Unis sans enregistrement ou exemption d'enregistrement conformément au U.S. Securities Act de 1933, tel que modifié. PREDILIFE n'a pas l'intention d'enregistrer l'offre mentionnée dans le présent document aux Etats-Unis. Le présent document ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement hors de France et en particulier aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.